

ARTICLE N° 1

Changements climatiques : une introduction à l'atténuation et à l'adaptation

MARS 2016

Les organisations, quels que soient leur type et leur taille, disposent de deux principales options pour faire face aux changements climatiques : l'atténuation et l'adaptation. Le présent article explique pourquoi ces deux réponses sont nécessaires et présente deux organisations visionnaires.

Le présent article s'inscrit dans le cadre d'une série.

- **Le premier article décrit deux moyens permettant aux organisations de faire face aux changements climatiques : l'atténuation et l'adaptation.**
- Le deuxième article décrit les impacts des changements climatiques sur les organisations.
- Le troisième article décrit le rôle des CPA en matière d'adaptation.

Ces articles s'adressent aux CPA, à d'autres professionnels et aux cadres supérieurs.

Tous les articles sont en ligne à l'adresse cpacanada.ca/changementclimatique.



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada



Réseau entreprise et
développement durable
Penser l'entreprise en visionnaire

Les organisations canadiennes réduisent leur impact sur les changements climatiques

Bon nombre d'organisations canadiennes effectuent un travail exemplaire en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques. Elles fixent des objectifs ambitieux : par exemple, MEC s'efforce de réduire de 35 % ses émissions liées à sa consommation d'énergie d'ici 2017¹. Or, la réduction des émissions de carbone n'est pas seulement bonne pour l'environnement, mais aussi pour le bénéfice. En effet, les économies d'énergie permettent également d'économiser de l'argent.

L'**atténuation** est le terme moins connu de cette approche par rapport aux changements climatiques. Au sens large, l'atténuation couvre toute forme d'activité qui vise à ralentir le rythme des changements climatiques, ce qui, malheureusement, nous mène à de mauvaises nouvelles.

L'**atténuation** consiste à prendre des mesures pour ralentir les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Pour les organisations, cela signifie prendre des mesures pour réduire les gaz à effet de serre provenant de leur exploitation ainsi que de leurs produits et services.

Adapté de : Desjardins, Julie et Alan Willis, *Cahier d'information sur le changement climatique – Questions que les administrateurs devraient se poser*, Toronto, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), 2008.

Les organisations continuent de faire face aux effets des changements climatiques

Les organisations canadiennes subissent *déjà* des coûts associés aux changements climatiques. Selon les prévisions, les répercussions financières à long terme des changements climatiques devraient coûter cinq milliards de dollars par année aux Canadiens d'ici 2020, pour augmenter, selon les estimations, à un montant de 21 à 43 milliards de dollars par année d'ici 2050².

Autrement dit, le climat est *déjà* en train de changer – à l'échelle nationale et mondiale. Les organisations subissent déjà les effets de l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes. Les pluies diluviennes, les inondations, les sécheresses, les tempêtes et les feux de forêt sont tous appelés à devenir plus fréquents³. Ces événements peuvent entraîner des fermetures de bureaux et de l'absentéisme, des coûts énergétiques supérieurs ou imprévisibles, des perturbations des travaux de construction ou de la logistique ainsi que des pénuries de ressources ou de matières premières. Certains des plus importants impacts

1 MEC. *Rapport annuel 2014*, [En ligne], 2015. [www.mec.ca/media/Images/pdf/annualreport/Rapport_annuel_2014_MEC_v2_m56577569836394601.pdf]

2 Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 2011. *Le prix à payer : répercussions économiques du changement climatique pour le Canada*, [En ligne]. [<http://collectionscanada.gc.ca/webarchives2/20130322141003/http://nrtee-trnee.ca/wp-content/uploads/2011/09/prix-a-payer.pdf>]

3 Warren, Fiona J. et Donald S. Lemmen, éd. *Vivre avec les changements climatiques au Canada : perspectives des secteurs relatives aux impacts et à l'adaptation*, [En ligne], Ottawa, gouvernement du Canada, 2014. [www.rncan.gc.ca/environnement/ressources/publications/impacts-adaptation/rapports/evaluations/2014/16310]

des changements climatiques sur les organisations découleront indirectement de leurs répercussions sur les individus et les communautés – p. ex. les personnes vivant dans des communautés inondées ne disposeront plus de temps ni de ressources pour consommer les biens et services auxquels ils ont normalement accès. (Voir l'article 2 pour de plus amples renseignements sur les effets des changements climatiques sur les organisations.)

Les efforts des organisations visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas une perte de temps ni d'argent. Les mesures d'atténuation peuvent être une source d'économies et d'innovation – et peuvent contribuer à ralentir le rythme des changements climatiques. Toutefois, l'atténuation n'est pas la seule stratégie à la disposition des organisations pour faire face aux changements climatiques.

L'**adaptation** consiste à prendre des mesures pour faire face aux impacts des changements climatiques. Pour les organisations, cela signifie prendre des mesures pour réduire ces impacts au minimum et pour y faire face.

Adapté de : Desjardins, Julie et Alan Willis, *Cahier d'information sur le changement climatique – Questions que les administrateurs devraient se poser*, Toronto, CPA Canada, 2008.

Les organisations peuvent s'adapter : deux études de cas

Certaines organisations canadiennes ont déjà pris des mesures pour s'adapter aux effets actuels ou imminents des changements climatiques.

Un lundi matin de l'automne 2014, les médias ont annoncé que la glace marine dans la baie d'Hudson se formerait quelques jours plus tard qu'en 2013 – poursuivant ainsi une tendance amorcée depuis 30 ans. À première vue, cette nouvelle ne semble pas particulièrement pertinente pour la profession comptable. Mais elle l'est pour Jennifer

Ash, CPA, CMA, vice-présidente des Finances et de l'Exploitation chez Frontiers North Adventures (FNA), une petite entreprise de tourisme qui offre comme produit vedette des excursions d'observation d'ours polaires. Pour Mme Ash, le calcul est simple. S'il n'y a pas de glace, il n'y a plus d'ours polaires, donc plus de clients. C'est ainsi que Mme Ash a participé à la planification de scénarios pour développer un nouveau produit potentiel : des aventures estivales avec des randonnées le long de la côte, des excursions d'observation des bélugas en zodiac et des excursions dans la toundra.

Vous pouvez en apprendre davantage sur les expériences de FNA en matière d'adaptation dans une étude de cas disponible à l'adresse suivante : cpacanada.ca/changementclimatique.

Ce n'était pas la première fois que Mme Ash était confrontée aux changements climatiques dans son travail : « La fonte du pergélisol a récemment perturbé le transport de matériel par voie de chemin de fer pendant cinq à six semaines. Nous avons dû trouver d'autres mécanismes pour maintenir notre chaîne d'approvisionnement. » Mme Ash est responsable d'effectuer des analyses coûts-avantages afin d'évaluer les différentes solutions possibles.

Le tourisme dans le Nord du Canada est un créneau spécialisé, mais n'importe quelle entreprise, quel que soit son secteur d'activité peut faire preuve du genre de pragmatisme affiché par Mme Ash. Donna Chao, CPA, CA, directrice, Finance d'entreprise, de la société de transport de Vancouver, TransLink, doit adopter une

Vous pouvez en apprendre davantage sur les expériences de TransLink en matière d'adaptation dans une étude de cas disponible à l'adresse suivante : cpacanada.ca/changementclimatique.

perspective à encore plus long terme. « Nous construisons nos infrastructures pour qu'elles durent 100 ans, dit-elle. Notre planification doit donc tenir compte des risques liés aux changements climatiques. Nous devons nous assurer que nous sommes en mesure de prévoir des risques tels que les inondations. » Autrement dit, TransLink, tout comme FNA, apprend à vivre avec les effets des changements climatiques, mais la société de transport doit adopter une stratégie à plus long terme tout en servant les intérêts du public.

Ce type d'approche aux changements climatiques, qu'elle soit à long ou à court terme, proactive ou réactive, est connu sous le nom d'**adaptation** – un terme que connaissent bien les professionnels du monde des affaires.

L'adaptation a aussi des avantages. Prenons l'exemple de l'agriculture. Selon Statistique Canada, les provinces des Prairies ont augmenté leur production de maïs de 78 % entre 2002 et 2012, en partie en raison du réchauffement climatique⁴. Étant donné l'allongement de la saison de croissance et l'accroissement des terres arables, le Canada pourrait devenir le grenier à blé du monde⁵, à condition qu'il y ait suffisamment d'eau et que nous soyons en mesure de tirer parti des changements grâce à l'adaptation.

L'adaptation et la planification pour lutter contre les effets préliminaires des changements climatiques revêtent une importance croissante pour les organisations au Canada et dans le monde entier. Au cours de la prochaine décennie, l'adaptation pourrait offrir un avantage concurrentiel considérable. Pour citer Albert Einstein : « La mesure de l'intelligence est la capacité de changer. »

Pour en apprendre davantage sur les façons dont votre organisation peut s'adapter aux changements climatiques, visitez notre page cpacanada.ca/changementclimatique.

4 Bjerga, Alan. « Canada's Corn Belt Attracts the Hot Money », *Bloomberg*, [En ligne], 8 novembre 2012. [www.bloomberg.com/bw/articles/2012-11-08/canadas-corn-belt-attracts-the-hot-money]

5 Reguly, Eric. « The Biggest Threat to the Global Economy? The Weather », *The Globe and Mail*, [En ligne], 6 septembre 2013. [www.theglobeandmail.com/report-on-business/international-business/the-biggest-threat-to-the-global-economy-the-weather/article14173663/]

L'information contenue dans le présent article est essentiellement fondée sur des recherches effectuées par Jimena Eyzaguirre, première spécialiste en changement climatique, ESSA Technologies; Furqan Asif, candidat au doctorat, Université d'Ottawa; Esther Speck, Speck Consulting et Susan Todd, CPA, CA, Solstice Sustainability Works. Les autres citations sont extraites d'études de cas préparées par S. Jeff Birchall, professeur adjoint, Université de l'Alberta et Sakis Kotsantonis, associé directeur, KKS Advisors. L'information a été adaptée par Elin Williams. Pour obtenir une liste de références complètes, veuillez communiquer avec Davinder Valeri à l'adresse dvaleri@cpacanada.ca.

Nous remercions les réviseurs de l'article : Bob Elton, CPA, CA, chef de la gestion des risques, VanCity; Mike Garvey, FCPA, FCA, président du conseil, Kelvin Storage Inc.; François Goyette, CPA, CA; Ben Miller, CPA (Oregon), CGMA, gestionnaire principal, Services en changements climatiques et développement durable, EY; Jamal Nazari, CPA, CMA, CGA, professeur adjoint, Université Simon-Fraser; Ryan Ness, directeur, Recherche et développement, Office de protection de la nature de Toronto et de la région; Jody Salomon, CPA, CA, vice-présidente adjointe, Finances opérationnelles et Comptabilité, TJX Canada; Mark Walsh, FCPA, FCA; Alan Willis, CPA, CA; Elaine Wong, CPA, CA, trésorière, Fondation David Suzuki; et Andrew Yorke, CPA, CA, vice-président, Services financiers de l'entreprise, Groupe Co-operators.

AVERTISSEMENT

La présente publication, préparée par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), fournit des indications ne faisant pas autorité.

CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation ou de l'application de cette publication.